Publié le 9 janvier 2019

La Fédération des Epl rencontre le ministre de la Ville et du Logement

Jean-Marie Sermier, président de la Fédération des Entreprises publiques locales (FedEpl), et Richard Lioger, vice-président, ont rencontré le 8 janvier Julien Denormandie, ministre chargé de la Ville et du Logement.

Les dirigeants de la FedEpl ont remercié le ministre pour la qualité du dialogue et de l'écoute qu'il a tenu a établir avec le mouvement des Entreprises publiques locales tout au long de l'adoption du projet de loi ELAN. Ils lui ont présenté la cartographie des mouvements de reconfiguration du tissu des bailleurs sociaux auxquels participent les Sociétés d'économie mixte (Sem), en particulier la constitution en cours d'une **société anonyme de coordination (SAC) nationale** accompagnée par la FedEpl.

« La loi ELAN est une aubaine pour ceux qui ne font pas que du logement social », a souligné Julien Denormandie qui invite donc les Epl à jouer un rôle *« pushy »*. Le ministre rejoint par conséquent la Fédération quant à la nécessité de sécuriser rapidement la possibilité pour les **Sociétés publiques locales** (Spl) de rassembler des collectivités locales de plusieurs niveaux, récemment remise en question par le Conseil d'État.

Lire aussi

Spl et actionnariat : le Conseil d'État rend une première décision

À l'issue du rendez-vous, Julien Denormandie et Jean-Marie Sermier ont signé un **protocole** rassemblant, aux côtés de l'État, l'ensemble des associations d'élus et des bailleurs et destiné à produire davantage de prêts locatifs d'intégration adaptés, dits « PLAI adaptés », afin de favoriser l'acquisition et la construction de logements par des personnes en difficulté.